



AVIS PUBLIC

Est donné par la greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 18 décembre 2024 à 18 h 30, le conseil a adopté le budget pour l'année 2025 de la Ville de Macamic.

BUDGET 2025

<u>REVENUS</u>	<u>2024</u>
Taxes	3 099 570 \$
Paiements tenant lieu de taxes	269 202
Autres revenus, services rendus, imposition droits	304 441
Transferts	912 167
Total des revenus	4 585 380 \$
<u>DÉPENSES</u>	
<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
Administration générale	865 949 \$
Sécurité publique	441 858
Transport	1 018 816
Hygiène du milieu	984 112
Santé et bien-être	15 000
Aménagement, urbanisme et développement	100 060
Loisirs et culture	801 065
Frais de financement	112 700
Transfert aux activités d'investissement	0
Total des dépenses de fonctionnement	4 339 560 \$
Remboursement en capital	245 820 \$
Total des autres activités financières	245 820 \$
Total des dépenses	4 585 380 \$
Excédent net	0

Donné à Macamic, ce 19 décembre 2024


Joëlle Rancourt